

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 FEVRIER 2025 à 19h00

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 24 février 2025 à 19h00 en mairie sous la présidence de M. Daniel Deschodt, Maire. M. Bernard Vanpoperinghe a assuré le secrétariat de la séance.

Etaient présents : M. Avart, Mme Rousselle, M. Ducrocq, M. Dambricourt, M. Vanpoperinghe, Mme Becquet, M. Charlemagne, Mme Soltysiak, Mme Scotté, M. Buckman, Mme Delhayé, Mme Binet, M. Odievre, M. Revillon, Mme Cadet, M. Penez, M. Blin, M. Marie, Mme Voet.

Excusés : M. Courtin, Mme Wuyts (procuration à M. Deschodt), Mme Cabre (procuration à Mme Binet).

L'intégralité de leur contenu est en ligne sur le site www.watten.fr et peut également être consultée en mairie.

Demandes de subventions

Afin de financer le projet d'extension et de rénovation du Centre socio culturel, dont le coût des travaux est évalué à 2 514 829 €, des subventions sont sollicitées auprès de différents organismes. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, celle-ci sera sollicitée à hauteur de 400 000 €. Une aide financière d'un montant de 500 000 € sera également sollicitée auprès du département du Nord au titre des PTS Projet Territoriaux Structurants. *Délibération votée par 18 voix pour et 4 abstentions.*

Déploiement du réseau Lora

La société Axione a sollicité la commune pour l'installation d'un capteur communicant de mesures et de données sur le bâtiment abritant la mairie. Une convention doit être signée à cet effet. *Délibération votée à l'unanimité.*

Epandage des boues

une demande d'autorisation environnementale a été déposée pour valider le plan d'épandage des boues du système des eaux usées de Saint-Omer. A cet effet toutes les communes situées dans le périmètre concerné doivent être consultées et participent à l'enquête publique. *Délibération votée par 18 voix pour et 4 abstentions.*

Avis du conseil municipal sur le projet de démolition de la Maison Blanche

Depuis plusieurs années l'Ehpad Saint Hilaire souhaite démolir le bâtiment dit « Maison Blanche » situé au sein de l'établissement dont elle est propriétaire. Le permis de démolir à fait l'objet d'un refus de l'Architecte des bâtiments de France. Après une réunion organisée par le sous-préfet de Dunkerque, ce dernier a demandé que soit recueilli l'avis du Conseil municipal de Watten sur le devenir du site. *L'avis du Conseil municipal s'est exprimé ainsi : pour la démolition avec sauvegarde de quelques éléments d'architecture ; 6 voix ; pour la démolition totale : 8 voix ; abstentions : 8 voix.*